VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b

DERRIERE LES HAYES

LA MAIRIE-NORD

LES COURTILS BARRY

LA RUELLE BERTRAND

LES VIGNES

LES VIGNES NOYELLES

LE BOIS DES AVENELS

SOUS LE BOIS DES AVENELS

SUR LES HAYES DES VIGNES

LES AGACHES

BOIS DES CAVINS

PETIT CHEMIN DE FONTAINE

COMMUNE DE CROIER

A

N

UB

UD

1 AUp

1 AUe

1 AUh

1

2

3

4

5

6

N

## LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Espace boisé classé, au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme
- ① Emplacement réservé au titre de l'article L.123-1-5(8°) du Code de l'Urbanisme (voir plans de détail n°5d)
- ★★★★ Haies à protéger au titre de l'article L.123-1-5(7°) du Code de l'Urbanisme
- ▲ Bâtiment situé en zone agricole, pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.123-3-1 du Code de l'Urbanisme
- Ilot naturel à préserver, au titre de l'article L.123-1-5(7°) du Code de l'Urbanisme
- Partie visible sur un autre plan
- **UB** Zone urbaine mixte
- **UD** Zone urbaine d'habitat diffus
- **1 AUe** Zone d'urbanisation future destinée à l'accueil d'activités économiques, urbanisable de suite
- **1 AUp** Zone d'urbanisation future destinée à l'accueil d'équipements publics, urbanisable de suite
- **1 AUh** Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat, urbanisable de suite, des principes d'aménagement de la zone sont présentés dans les "orientations d'aménagement et de programmation" (voir document n°4)
- **A** Zone agricole
- **N** Zone naturelle à protéger

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME
83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.25

# Commune d'
# ABBEVILLE SAINT LUCIEN

# PLAN LOCAL D' URBANISME

DOCUMENT PROVISOIRE

ARRET
Vu pour être annexé à la délibération en date du :
30 JUIN 2011

5c

## REGLEMENT GRAPHIQUE
### PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Village"

Echelle : 1/2000e